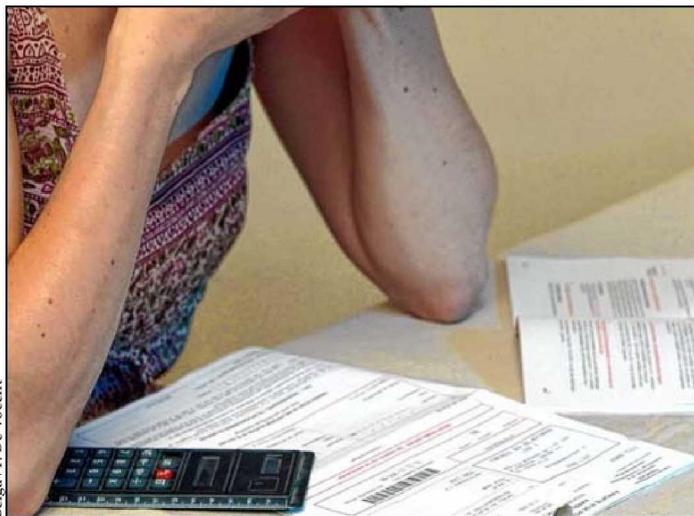


Le salarié belge travaille désormais pour lui

BRUXELLES Le salarié moyen belge travaille désormais pour lui. Jusqu'hier, son travail servait à financer les dépenses publiques (obligations fiscales et sociales), selon le calcul établi par l'Institut économique Molinari (IEM).

La Belgique est le pays de l'Union européenne qui taxe le plus les salariés moyens, a annoncé l'Institut économique Molinari, qui se base sur des données d'Ernst & Young et de New Direction Foundation. L'objectif de cette étude est «de comparer le fardeau fiscal et social qui pèse sur le salarié moyen des 27 pays membres de l'Union européenne et de déterminer le jour où les personnes travaillant au sein de l'UE sont libérées fiscalement». L'étude de l'IEM permet ainsi de mesurer le coût réel des services publics et de la sécurité sociale pour le salarié moyen qui peut en déduire le moment à partir du-



Belga / P. De Voecht

quel il recouvre la liberté d'utiliser, comme il veut, son pouvoir d'achat, en consommant ou épargnant. Le taux d'imposition réel du salarié belge moyen est désormais à 45,06% en 2013. C'est 0,95% de plus que l'an passé et 1,07% de plus qu'il y a 3 ans,

souligne l'Institut Molinari. «Comme l'an passé, le champion de la fiscalisation est la Belgique. Les prélèvements obligatoires y représentent 60,25% avec une libération fiscale et sociale le 8 août 2013», ajoute encore l'Institut. En Europe, les Chypriotes

(14 mars), les Irlandais (24 avril) et les Maltais (29 avril) sont les moins imposés. A contrario, les salariés moyens autrichiens (23 juillet), français (26 juillet) et belges (8 août) subissent les plus forts taux de prélèvements dans l'Union européenne (hors Croatie).

«Le salarié moyen belge -à la fois l'un des mieux formés et l'un des plus productifs au monde- touche un salaire net qui le place au 10e rang des pays de l'UE. Il est pourtant le plus cher à embaucher», explique James Rogers, co-auteur de l'étude.

«Par conséquent, si les employeurs quittent la Belgique, ce n'est pas parce que les salariés y sont trop chers mais parce que les taxes et charges sociales y sont les plus élevées d'Europe.» Le Tax Freedom Day -qui désigne quant à lui le jour où le contribuable belge cesse de payer des impôts, mais sans tenir compte des obligations sociales- tombait cette année le 14 juin.

/// www.institutmolinari.org

